

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, que le conseil municipal de Beauharnois adoptera le budget pour l'exercice financier 2020 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 21 janvier 2020 à 19 h**, à la salle du conseil située au 660, rue Ellice à Beauharnois.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Beauharnois, ce 10 janvier 2020

Me Karen Loko, greffière